

DELEGATION DE Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF

D -20110143

**Association Française des Communes et Régions d'Europe.
Adhésion. Confirmation.**

Madame Sonia DUBOURG -LAVROFF, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'AFCCRE est la section française du Conseil des Communes et Régions d'Europe. Cette association a été créée en 1951 sous l'impulsion d'un certain nombre d'élus locaux, au premier rang desquels Jacques Chaban-Delmas et Gaston Defferre.

Elle rassemble près de 2000 collectivités territoriales, communes, départements, régions ainsi que des groupements de communes.

Bordeaux est membre de l'AFCCRE depuis sa création.

Il vous est demandé de bien vouloir confirmer l'adhésion à cette organisation.
Pour information, la cotisation annuelle (valeur 2011) est de 9.159 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20110144

Association Eurocités. Adhésion. Confirmation.

Madame Sonia DUBOURG -LAVROFF, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

EUROCITIES est le réseau de métropoles européennes le plus important et le plus influent auprès des institutions européennes. Basé à Bruxelles, cette organisation fête en 2011 ses 25 années d'existence. Forte de ses 140 villes membres de près de 40 pays différents, elle est aujourd'hui l'acteur majeur représentant les Villes et défendant les intérêts urbains à Bruxelles.

Bordeaux est membre de EUROCITIES depuis 1989.

Il vous est demandé de bien vouloir confirmer l'adhésion à cette organisation.
Pour information, la cotisation annuelle (valeur 2011) est de 15.820 €.

MME DUBOURG-LAVROFF. -

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, la Ville de Bordeaux est une ville à vocation européenne. A l'instar des autres grandes villes européennes elle participe à des réseaux qui les réunissent.

Ces réseaux sont à la fois des lieux d'influence des collectivités territoriales face aux institutions européennes, mais également des lieux de rencontres tout à fait propices à des partenariats et à des projets communs montés entre les villes.

Par ces deux délibérations nous vous demandons de bien vouloir :

Confirmer l'adhésion de la Ville de Bordeaux d'abord à l'Association Française des Communes et Régions d'Europe qui est une association créée sous l'impulsion de grands élus comme Jacques Chaban-Delmas ou Gaston Defferre.

L'adhésion à cette organisation représente une cotisation annuelle de 9.159 euros.

La deuxième association est l'Association Eurocités qui réunit également de grandes métropoles européennes, dont le renouvellement de l'adhésion correspond à un montant de 15.820 euros.

M. LE MAIRE. -

Pas de problèmes sur ces deux délibérations ?

Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

ADOPTE A L'UNANIMITE